



Cajafredo à
Coverdel

Samedi 30 avril

Route fermée
à partir de 16h



Binette et seau
recommandés

COLLECTE DES DONS POUR L'UKRAINE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Molac, en partenariat avec la Protection civile et l'Association des maires de France, a organisé le mercredi 9 mars une collecte au profit de l'Ukraine. Les familles molacoises se sont fortement mobilisées pour participer à cette solidarité humanitaire. Nous avons avec votre aide, récolté plus de 3000 produits : D'hygiène, laits maternels, couches, lingettes, produits de secours, lit de camp, sacs de couchage...

L'ensemble des dons a été livré par les services techniques communaux à Questembert, qui a centralisé les collectes des communes du territoire pour un envoi collectif à la Protection Civile de Vannes.

Un grand MERCI à tous pour votre générosité !

Nous vous rappelons également qu'une plateforme dédiée a été ouverte pour recenser les offres d'hébergement de particuliers et les initiatives citoyennes. Les particuliers volontaires peuvent se signaler sur le site : <https://parrainage.refugies.info/>. Vous serez ensuite mis en relation avec les partenaires associatifs reconnus par l'Etat.

RALLYE DU MORBIHAN : 30 AVRIL 2022

Le samedi 30 avril prochain aura lieu une étape du 7ème rallye du Morbihan entre Cajafredo (Molac) et Cartudo (Pluherlin). Les accès seront fermés à la circulation (sauf accès secours) jusqu'au passage de la voiture à damier (vers 21h). Les spectateurs seront autorisés dans la zone publique située à Saint Pabu à Pluherlin.



MATINEES CITOYENNES

Le **samedi 7 mai** pour le **cimetière**

Le **mercredi 18 mai** de 9 h à 12 h pour le **Calvaire**.

Inscription auprès du secrétariat de la mairie.

POUR RESTER INFORMÉ(E)

Pour rester informé(e) des actualités de la commune inscrivez-vous en mairie pour faire partie de la liste de diffusion à accueil.molac@orange.fr.



un syndicat
au service
des territoires

ECLAIRAGE PUBLIC

La commune de Molac s'est engagée dans un programme de rénovation et d'amélioration des installations d'éclairage public mené par le syndicat départemental d'énergies du Morbihan.

Nous avons remplacé 31 lanternes énergivores sur poteaux béton, dont certaines étaient défectueuses, par du matériel Led et évolutif. Ce programme a ciblé les équipements situés au sud du centre bourg (rue Dano, rue de Lattre de Tassigny) ainsi que dans le secteur du Calvaire avec la rue de l'Echange, le chemin de la Fontaine et également à l'est du bourg avec la rue Saint Anne.



Le coût total des travaux s'élève à 20 640 euros TTC avec une contribution de Morbihan énergies de 10 320 euros soit 60% du montant hors taxe.

PARCELLES DE FORÊTS COMMUNALES

Adhésion au régime forestier.

En février dernier, le conseil municipal a validé l'adhésion au régime forestier des parcelles communales qui sera géré par l'Office National des Forêts (ONF). *Qu'elles soient domaniales ou communales, les forêts publiques relèvent du régime forestier dont l'ONF est l'unique gestionnaire.*

Dans le cas de nos parcelles communales, il n'y aura pas de travaux ni de coupes à faire annuellement dû à la petite surface (23 hectares).

Une éclaircie sera à prévoir dans les pins maritimes. Puis dans 8/10 ans en fonction de l'accroissement des peuplements qui dépend des conditions climatiques, des problèmes sanitaires possibles...

Nos peuplements sont adultes et ne seront pas régénérés tout de suite, donc il y aura peu de dépenses à prévoir. Peut-être simplement de la mise en sécurité ou de l'élagage aux abords des bâtiments et de la voirie.



L'ONF a un rôle régalien et est responsable du bon respect du code forestier par les usagers de la forêt.

Par exemple, sont interdits :

- La circulation des vélos, des chevaux, des véhicules à moteur en dehors des voies ouvertes à la circulation du public, sous peine d'amende,
- L'abattage d'arbres sans accord de l'ONF,
- L'extraction de terre, de mousse ou de végétaux,
- L'apport de déchets,
- etc... le code forestier est vaste.

L'ONF a également un rôle de veille et de surveillance de notre patrimoine.

20
TERRE
DE JEUX
24

TERRE DE JEUX – PARIS 2024

Les équipes pédagogiques des Ecoles Arc en Ciel et Saint Pierre ont conçu des animations spécifiques autour du sport et de ses valeurs. Les enfants ont pu rencontrer des athlètes de haut niveau et échanger avec eux :



Pierre COURAGEUX,
capitaine de l'équipe de France
de Football américain;



Caroline DROUIN, membre de
l'équipe de France de Rugby,
médaillée d'argent au JO de Tokyo

Le centre de loisirs a également accueilli deux jeunes trampolinistes vannetais : **Mervan COSKUN** et **Axel LE GUILY**, membres de l'équipe de France junior.



**Rendez-vous le samedi 9 juillet 2022
pour une première journée "Terre de Jeux"**

Au programme :

Le matin : randonnée dont le parcours construit par l'association "Détente et Randonnées" vous fera découvrir ou redécouvrir le patrimoine communal

A partir de 14h à la salle polyvalente, initiation à différents sports :



Aïkido



Break Dance



Tir à l'arc



Escrime

**Ces animations sont ouvertes à tous petits et
grands alors prenez date !**

PERMANENCE IMPÔTS SUR LE REVENU

Sur rendez-vous
(02.97.26.54.29 ou
franceservices@qc.bzh) le
jeudi 12 mai au siège de
Questembert
Communauté deux agents
de la DGFIP seront
présents pour répondre à
vos questions concernant
la complétude de votre
déclaration des revenus.



Permanence des élus

Samedi 07 mai

Jean-Yves BOUSSO,
1er adjoint

Samedi 14 mai

Georges SOURIS,
3ème adjoint

Samedi 21 mai

Marie-Claude
COSTA RIBEIRO GOMES,
Maire

Samedi 28 mai :

Jean-Yves BOUSSO
1er adjoint

Samedi 4 juin :

Frédérique GRIFFON,
2ème adjointe

Samedi 11 juin :

Marie- Claude
COSTA RIBEIRO GOMES,
Maire

Samedi 25 juin:

Jean-Yves BOUSSO
1er adjoint

TRANSPORTS SCOLAIRES : VOIR ET ETRE VU

Chers parents, vous êtes responsables de votre enfant sur les trajets entre votre domicile et le point d'arrêt, jusqu'au départ du car scolaire.

Pour être visible de jour comme de nuit, les équipements rétro-réfléchissants sont fortement conseillés. La Région propose l'envoi gratuit d'un gilet rétro réfléchissant pour **les collégiens et lycéens**.

Pour en faire la demande, rendez-vous sur www.breizhgo.bzh/securite-scolaire.



ROCHEFORT EN TERRE TOURISME : CHEQUE ACTIVITE

Le chèque activité est proposé à chaque enfant de Questembert Communauté scolarisé en maternelles, primaires et collèges. D'un montant de 15 € par enfant, il est valable jusqu'au 25 septembre à la base de loisirs du Moulin Neuf Aventure, située entre Malansac, Pluherlin et Rochefort-en-Terre.

Pour rappel, il permet à chaque élève de découvrir et partager en famille les activités proposées à la base de loisirs.



GROUPE D'ELUS AGIR POUR MOLAC

Chères molacoises et molacois,

Nous profitons de cet espace pour vous remercier de la quantité de dons reçus lors de la collecte pour les Ukrainiens restés sur leur sol en plein conflit.

Ce fut une belle démonstration de solidarité, d'empathie et d'ouverture vers l'autre.

Des valeurs qui étaient chères et partagées par Josiane Civel à qui nous voulions rendre hommage pour son engagement associatif et communal en tant qu'élue durant toutes ces années.

Bon printemps à tous.

Directeur de la publication : M-C COSTA RIBEIRO GOMES, Maire
Commission de rédaction : Catherine LE COINTE, déléguée bulletin municipal
Mise en page : Magalie ROUXEL